

**CENTRE DE GESTION  
DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE DE  
VAUCLUSE**  
80 rue Marcel Demonque  
AGROPARC  
CS 60508  
**84908 AVIGNON cedex 9**

Avignon, le 30/08/2023

Tel. 04.32.44.89.30

**N° 23/152**

## **Arrêté du Président portant modification de la composition du Conseil médical plénier placé auprès du Centre de gestion de la fonction publique territoriale de Vaucluse**

Le Président du Centre de gestion de la Fonction Publique Territoriale de Vaucluse,

Vu le Code Général de la Fonction Publique et notamment l'article L 821-1,

Vu le décret n°87-602 du 30 juillet 1987 modifié, pris pour l'application de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984,

Vu le décret n°2022-350 du 11 mars 2022 relatif aux conseils médicaux dans la fonction publique territoriale,

Vu l'arrêté n°21/144 du 4 août 2021 du Président du centre de gestion de la fonction publique territoriale de Vaucluse portant modification de la composition de la commission départementale de réforme placée auprès du Centre de gestion de la fonction publique territoriale de Vaucluse,

Vu l'arrêté préfectoral du 22 novembre 2021 portant modification des représentants de l'administration au sein de la commission départementale de réforme compétente à l'égard des agents territoriaux des collectivités territoriales et établissements publics affiliés au centre départemental de gestion de la fonction publique territoriale de Vaucluse,

Considérant la nouvelle désignation en qualité de représentants du personnel des collectivités affiliées au CDG 84 suite aux élections professionnelles du 8 décembre 2022 pour siéger au Conseil médical en formation plénière,

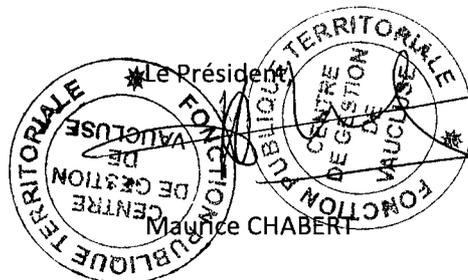
### **ARRETE**

**Article 1 :** A compter du 9 décembre 2022, la composition du Conseil médical plénier siégeant auprès du CDG 84 est la suivante :

<b>Représentants des collectivités et établissements publics affiliés au CDG 84</b>			
<b>Titulaires</b>		<b>Suppléants</b>	
LOUDARD Alain	Adjoint au Maire de l'Isle-sur-la-Sorgue	PERELLO Didier	Maire de Goult
ANCEY Dominique	Adjointe au Maire de Jonquerettes	AIELLO André	Maire de St Hippolyte-le-Graveyron

<b>Représentants du personnel</b>			
<b>Titulaires</b>		<b>Suppléants</b>	
<b>CATEGORIE A</b>			
CLEMENT Amélie	SNDGCT	BUTLER-QUIJOUX Johanna	SNDGCT
		BERTHET-ICARD Karine	SNDGCT
MARTI Béatrice	FAFPT	LAMOUREUX Gaël	FAFPT
		BEREZNE Elsa	FAFPT
<b>CATEGORIE B</b>			
RAFFAELLI Alain	CFDT	GALANTI Vincent	CFDT
		GUERINET Emmanuel	CFDT
VILLARET Pascale	FO	GRANDIDIER Franck	FO
		BOUQUILLON Didier	FO
<b>CATEGORIE C</b>			
FAVIER Mireille	FO	JOUVE Christine	FO
		BLANC Christiane	FO
GERENT Dominique	CGT	Stéphane de CASTRO	CGT
		Madeleine SAMBATI,	CGT

**Article 2 :** Le Président certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte, informe que le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours Citoyens » accessible par le site internet [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr).



REÇU EN PREFECTURE

1e 30/08/2023

Application de la Loi n° 2017-105

99\_AR-084-288400039-20230830-A23\_152-AR